



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT NO 2021-12

Suite à l'avis public publié le 21 juillet 2021 aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité, nous vous informons :

1. À 10 h, le 6 août 2021, aucune demande pour que le règlement 2021-12 fasse l'objet d'un scrutin référendaire n'a été déposée au bureau de la Ville;
2. Le règlement no 2021-12 intitulé « Règlement de zonage » est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné à Kingsey Falls, le 6 août 2021

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière